**Lettre de dom Augustin de Lestrange (26 novembre 1792)**

Bibliothèque de Troyes (ms. 2881).

Lettre de dom Augustin de Lestrange

A M. l’abbé Raulin, chanoine de Saint-Dié, en Suisse

26 novembre [1792]

Voici le texte cité dans un manuscrit des Archives d’Oka, intitulé : *Les tentatives d’établissement des Trappistes en Amérique, 1793-12815*, par un anonyme [Frère M. Gildas, archiviste de ND du Lac], vers 1928,

[Dom Augustin signe :] « Abbé très indigne ». Remarquons bien ce qualificatif qu’il se donne et qui ne doit pas nous paraître comme une vaine formule d’humilité. L’abbé de la Valsainte, qu’on a parfois représenté comme un supérieur d’une dureté et d’une exigence excessives, avait un coeur d’or et pouvait demander à ses religieux tous les sacrifices, parce qu’il leur donnait lui-même l’exemple. Qu’on nous permettre de citer un trait qui peint le supérieur et la communauté de la Valsainte :

Les Trappistes étaient installés depuis quinze mois à la Valsainte lorsque la loi du 26 août 1792 prononça la déportation des prêtres insermentés. Tout de suite, ces bons religieux se signalèrent par leur générosité vis-à-vis des ecclésiastiques réfugiés en Suisse. Dès le mois d’octobre 1792, ils envoyèrent à Fribourg une somme de douze cents livres destinée au soulagement des confesseurs de la foi et, pour leur venir en aide, il leur arriva plus d’une fois de prendre sur leur nécessaire.

Le 26 novembre, dom Augustin de Lestrange, supérieur de la Valsainte écrivait à M. l’abbé Raulin, chanoine de Saint-Dié, retiré lui-même en Suisse :

Je désirerais bien pouvoir vous aider, Monsieur, dans vos bonnes œuvres, mais je vous dirai que maintenant ce n’est plus sur les secours que nous avons reçus, mais sur ceux que nos avons à recevoir à l’avenir, que nous prenons pour assister les autres et comme nos avons déjà dépensé une somme considérable, je ne crois pas devoir aller en avant. Nous avons même été obligés de diminuer d’un quart la portion de pain que la Règle nous permet pour notre repas, et nous n’avons encore fait aucune provision pour cet hiver. Cependant, comme nous avons fait venir quelques étoffes et que je sais qu’il y a quelques ecclésiastiques qui seront dans le cas de souffrir beaucoup du froid, cet hiver, parce qu’ils ne peuvent faire venir leur vestiaire, ni avoir l’argent pour en faire faire d’autre, nous avons résolu de nous en passer nous-mêmes et de les employer, au moins en partie, pour ces dignes persécutés de Jésus-Christ.

Lorsque j’ai exposé à mes confrères le triste état de ces respectables prêtres émigrés, et leur ai proposé d’employer une partie des étoffes que nos avons fait venir pour nous, à les revêtir, les uns m’ont dit que non seulement ils étaient prêts à donner leurs habits neufs qu’ils devaient avoir, mais même ceux qu’ils portaient ; les autres, qu’il fallait retrancher de la nourriture ; ceux-ci disaient que c’était une obligation étroite pour nous, les autres, que si la rigueur du froid devait causer des infirmités à quelqu’un, il valait mieux que ce fût à nous, qui ne sommes faits que pour souffrir, et qui n’avons d’autre occupation que de prier, qu’à ces dignes ministres de Jésus-Christ, qui peuvent encore tous travailler pour l’Eglise. En un mot, tous pensaient qu’il fallait les secourir abondamment et j’ai vu qu’ils ont bien plus de foi, bien plus de zèle et de charité que moi, et que je ne suis pas digne, quoique je les commande, de baiser la trace de leurs pieds.

Priez Dieu pour moi, j’en ai grand besoin, et demandez-lui instamment mon avancement dans la vertu. Je suis, etc…

frère Augustin, supérieur très indigne

c’est bien ainsi que je dois signer, après ce que j’ai vu ce matin.

L’Abbé Uzureau (F.) *Semaine Religieuse* du diocèse de **Laval**, 1923, p. 223-224 ; « Une lettre de dom Augustin de Lestrange ». (Cette référence est erronée.)

L’original est conservé à la Bibliothèque de Troyes (ms. 2881).

**Lettre de dom Augustin de Lestrange (9 février 1815)**

*Archives de M. de Curzon*

Archives diocésaines de Poitiers

Publiée dans la *Semaine religieuse* de Poitiers, 1923, p. 223-224

Le 9 février 1815, dont Augustin de Lestrange, supérieur général de l'Ordre des Trappistes, écrivait, de Paris, à M. l'abbé de Beauregard, vicaire général et curé de la cathédrale de Poitiers :

De dom Augustin de Lestrange

A M. l’abbé de Beauregard, vicaire général et curé de la cathédrale de Poitiers

Paris, 9 février 1815

Je ne sais si vous vous souviendrez de l'abbé de Lestrange. Pour lui, il ne vous a point oublié. Aussi je m'adresse à vous avec la plus grande confiance pour me rendre un petit service, qui me tient fort à coeur.

Je viens de recevoir une lettre de La Rochelle, dans laquelle on m'apprend que nos religieux venant d'Amérique et qui étaient logés au Séminaire de cette ville, craignant d'être à charge trop longtemps à cette maison s'étaient mis en route pour venir vers Paris. Comme cela contrarie tout à fait le projet que j'avais d'accepter un établissement qu'on m'offre à quatorze lieues de La Rochelle, et anéantit toutes les démarches que j'ai faites pour cela, je vous prie instamment de prendre tous les moyens que votre zèle et votre désir de m’obliger pourront vous suggérer pour les arrêter quand ils passeront par votre ville. Prenez vos précautions, s'il vous plaît, pour en être averti, et dites-leur qu'ils manqueraient essentiellement à l'obéissance s'ils passaient outre, d'autant, que je vais partir sous peu de Paris, et il faudrait qu'ils revinssent ensuite à La Rochelle. Je désire qu'ils se rendent à Bois-Grosland (Vendée), qui est du monastère qu'on me propose, aussitôt que le P. Urbain, à qui j'en ai donné la commission, en aura fait. l’acquisition. Ils n'ont qu'à lui écrire pour savoir où en sont les choses. Mais cela doit être terminé ou le sera, lorsqu'ils lui écriront.

J'espère avoir le plaisir de vous voir bientôt, ainsi que M. l'abbé de Moussac, que je n'ai point oublié non plus. En attendant, je me recommande instamment aux prières de tous les deux et ai l'honneur, etc.

Les Trappistes n'allèrent pas au Bois-Groland. Le 4 mai 1816, ils s'installèrent dans une ancienne abbaye de Feuillants, à Bellefontaine, dans le diocèse d'Angers.

F. Uzureau